



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, qu'une demande de dérogation mineure a été déposée par :

M. Claude Lemieux, pour la propriété située au 337 rue Principale, visant à rendre conforme :

- 1- La construction d'un garage au-dessus d'une pièce habitable alors que le règlement de zonage no. 480 de l'ancienne Ville de Daveluyville ne le permet pas.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 14 janvier 2019, à 20 h, à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 13 décembre 2018.

Pauline Vrain
Greffière